









## Thèmes environnementaux prioritaires directs et indirects

Activités	Aspects	Impacts
Transport	Energie (carburant), sol (chargement, déchargement), bruit/air/déchets	Épuisement des ressources naturelles. Emission dans l'air. Nuisances sonores. Pollution de l'air. Production des déchets. Eaux usées
Evacuation des déchets	Tri	Impact sur la qualité de la matière à revaloriser ou recycler
Démantèlement de matériel obsolète	Energie /bruit/ poussière/ déchets/ stockage	Épuisement des ressources naturelles. Emission dans l'air. Nuisances sonores. Pollution de l'air. Production des déchets
Communication et formation	Énergie électricité, chauffage, eau (sanitaire), sol, (parking) déchets (ménagers), papier, encre	Épuisement des ressources naturelles. Emission dans l'air. Nuisances sonores. Pollution de l'air. Production des déchets. Eaux usées
Revalorisation PC	Énergie (carburant électricité), rejet CO2, bruit poussière, déchets	Épuisement des ressources naturelles. Emission dans l'air. Nuisances sonores. Pollution de l'air. Production des déchets d'emballages
Sols et Stockages	Énergie (carburant électricité), rejet CO2, bruit poussière, déchets	Épuisement des ressources naturelles. Emission dans l'air. Nuisances sonores. Pollution de l'air. Production des déchets d'emballages
Air, Odeur, Poussière	Fumée de cigarettes	Pollution de l'air
Eau et entretien	Eau/ produit ménagers/déchets ménagers/poussières/bruit/énergie	Épuisement des ressources naturelles. Emission dans l'air. Nuisances sonores. Pollution de l'air. Production des déchets. Eaux usées
Achat	Energie, carburant	Pollution/bruit/ poussière/ eaux usées/déchets

### Objectifs et cibles en matière environnementale à partir de janvier 2016 jusqu'à décembre 2016

1. Demande de permis d'environnement pour notre site 'Hyon - Réalisé
2. Créer une cellule interne de nouveaux auditeurs - Réalisé
3. Identifier les partenaires locaux pouvant aider à la collecte, traitement et élimination des DEEE et encombrants - Réalisé
4. Adopter le système Eclipse pour renforcer la détermination du taux de recyclage - Réalisé
5. Renouvellement de l'agrément collecteur et transporteur de déchets dangereux - Réalisé
6. Mise en place d'un système de tri sélectifs de déchets ménagers internes sur tous nos sites - Réalisé
7. Augmenter de 3% le tonnage de déchets traités dans le cadre de notre activité de recyclage - Réalisé
8. Améliorer la sensibilisation et la formation (tri, gestion déchets, consommer malin) sur tous nos sites - Réalisé
9. Soutien aux initiatives de développement durable
10. Mettre en place des partenariats favorisant la gestion des déchets
11. Evacuation des déchets ménagers sur calendrier Hygea sur tous nos sites
12. Aider tous nos sites à définir des objectifs de consommation d'eau
13. Augmenter les achats écologiques de 1%

Voir les indicateurs et réalisations 2016 aux pages suivantes

Pour évaluer les aspects significatifs en matière d'environnement de ses activités, Droit et Devoir utilise les critères "FLIPO", c'est à dire :

Chez Droit et Devoir, les aspects les plus significatifs en matière d'environnement se retrouvent dans les activités suivantes :

- le reconditionnement du matériel informatique et la formation de nos stagiaires.
- la revalorisation du matériel informatique déclassé
- le tri des déchets informatiques en six parties (floppy, disque dur, carte riche, carte pauvre, etc)

- Flux de matières et des ressources mises en œuvre
- Législation : les exigences légales
- Impact sur l'environnement
- Pratiques en vigueur au sein de l'entreprise
- Opinions des travailleurs

L'explication de la méthode FLIPO est disponible auprès de notre Manuel - SME





# Indicateurs de performance

	Année			
	2014	2015	2016	%
<b>Efficacité énergétique</b>				
Electricité : Estimation (guichet énergie)	3,120.0 Kw/h	3,120.0 Kw/h	3,120.0 Kw/h	↔ 0.00 %
<b>Utilisation ratio des matières*</b>				
Informatique : DEEE reçu en don	118,302.99 Kg	140,265.98 Kg	104,542.30 Kg	↓ -25.47 %
DEEE** reconditionné	5,100.75 Kg	24,341.71 Kg	23,107.72 Kg	↓ -5.07 %
Nbre de réparations	1,143	1,157	806	↓ -30.34 %
<b>Déchets*</b>				
Fractions de DEEE* (Plastique, verre, métal...)	114,910.78 Kg	123,827.92 Kg	92,429.32 Kg	↓ -25.36 %
<b>Eau</b>				
Eau de distribution	142.00 m³	139.00 m³	167.00 m³	↗ 20.14 %
<b>Biodiversité</b>				
Surface totale (Pas d'impact sur la biodiversité)	700.00 m²	700.00 m²	700.00 m²	↔ 0.00 %
<b>Emission</b>				
Carburant CO2	5,212.56 L	4,035.85 L	3,394.44 L	↓ -15.89 %
Nbre de véhicule	3	3	3	↔ 0.00 %
Nbre incidents environnementaux (air, poussière, odeur, bruits)	0	1	0	↓ -100.00 %
<b>Autres indicateurs</b>				
Communications environnementales suivies de mesures concrètes	52	60	87	↗ 45.00 %
Nbre d'actions environnementales réalisées	87	93	107	↗ 15.05 %
Nombre de stagiaires CISP	50,032.00 h	47,393.36 h	56,402.00 h	↗ 19.01 %
Nbre d'heures de formation	100.0%	100.0%	100.0%	↔ 0.00 %
Personnel sensibilisé à EMAS	100.0%	100.0%	100.0%	↔ 0.00 %
Stagiaires CISP sensibilisés à EMAS	1	1	0	↓ -100.00 %
Nbre d'emplois créés	90.00%	75.00%	61.53%	↓ -17.96 %
Taux de réinsertion CISP	75	76	43	↓ -43.42 %
Nbre de partenariats avec les écoles****	Non mesuré	160	162	↗ 1.25 %
Nbre de partenaires environnementaux				
<b>Indicateurs d'éco-efficacité</b>				
% de réutilisation/DEEE reçu	4.31%	17.35%	22.10%	↗ 4.75 %
L carburant/Nbre de véhicule	1737.52	1345.28	1131.48	↓ -15.89 %
m³ d'eau /heure de formation	0.002838184	0.0029329	0.002960888	↗ 0.95 %
kg de déchets/kg DEEE reçu en don	0.971326084	0.882807934	0.884133217	↗ 0.15 %
kg DEEE reconditionné/kg DEEE reçu en don	0.043115985	0.173539621	0.221036987	↗ 27.37 %
Achats écologiques (% du budget achat)		10.16%	10.16%	↔ 0.00 %
<b>Audits SME</b>				
Nbre de contrôles environnementaux internes	5	4	5	↗ 25.00 %
Nbre de contrôles environnementaux externes	2	1	1	↔ 0.00 %

### Explications de certains indicateurs

Notre taux d'insertion est satisfaisant quand il dépasse 50%; il y a insertion quand le stagiaire décroche un emploi ou poursuit dans une formation de plus haut niveau.

\* Calcul effectué selon le poids moyen des composants

\*\* Nous avons reconditionné plus de matériel

\*\*\* Diminution des fractions car plus de reconditionnement

\*\*\*\* La collecte n'a pas été réalisée dans toutes les écoles en 2016 car stratégie de collecte dès que les conteneurs est plein. Collecté en 2017.

Valorisation de PC reste stable. Il est constaté une diminution du poids de DEEE reçu en don. Le type de matériel reçu est plus léger et est de meilleure qualité pour la réutilisation.



## Actions 2016 et Objectifs 2017

### Réalisations principales de l'année

2016

1. Permis environnement pour le site Hyon, renouvellement de l'agrément comme collecteur et transporteur de déchets dangereux et agrément collecteur et transporteur de déchets autres que dangereux
  2. Suite de la formation des auditeurs et début d'implication dans le SME
  3. Etude du projet Recytroc et mise en place d'un plan de travail avec les partenaires CPAS de Mons, Dour et Hygea
  4. Mise en place du système de traçabilité pour le site d'Hyon
  5. Acquisition de nouveaux véhicules, moins énergivores
  6. Participation à la SERD 2016 - mise en place de collectes éphémères dans les écoparcs de Mons-Borinage en partenariat avec Hygea et le CPAS de Mons.
  7. Plus grande proportion de déchets DEEE revalorisés par rapport à 2015.
  8. En 2016, nouveau module de "Circuit découvertes des métiers techniques et technologiques dans le secteur de la valorisation des déchets". 33 personnes formées en plus de nos filières traditionnelles dans le cadre du FSE
  9. Participation à la COP22
  10. Partenariat: participation aux travaux de référencement du métier de valoriste auprès de la SFMQ
  - 11/12: diffusion de bonnes pratiques de gestion rationnelle de l'énergie (URE)
  13. Le budget achat écologique en 2016 est de 10,6%
- Valorisation de PC reste stable. Il est constaté une diminution du poids de DEEE reçu en don.  
Le type de matériel reçu est plus léger.

Voir aussi les indicateurs 2016 page précédente.

### OBJECTIFS STRATEGIQUES

2017

N°	
1	Exigences administratives et organisationnelles / Conformité légale
2	Audit: amélioration des audits internes
3	Domaine technique: progression
4	Améliorer le système d'enregistrement et de traçabilité
5	Transport
6	Evacuation des déchets
7	Démantèlement de matériel obsolète
8	Communication et formation
9	Revalorisation de PC
10	Sols et stockage
11	Air, odeur
12	Eau
13	Entretien des locaux et achats écologiques

### Actions environnementales pour

2017

N°	Cibles et Actions environnementales	Responsable	Échéances
1	Réaliser le suivi de la mise en conformité des locaux à Hyon	RE et direction	Dec-17
2	Former les auditeurs aux audits Internes (formation formelle)	RE	Aug-17
3	Mise en place d'un atelier réparation Electroménager Lancement du projet Recytroc	Direction Direction	Dec-17 Apr-17
4	Elaborer un système de traçabilité en lien avec les partenaires de Recytroc	R. production	Dec-17
5	Mise en place d'un système logistique interne et partenarial pour intégrer Recytroc	Logistique	Dec-17
6	Collaboration avec Hygea pour dépôt de conteneurs de déchets	Direction	Apr-17
7	Recherche de collaboration/sous-traitance	R. commercial	Dec-17
8	Communication projet Recytroc et formation de 25 jeunes dans le cadre du "Circuit découverte ..."	Direction/ RE/ Coordinatrice	Dec-17
9	Mise en place du projet BIO PC	R. comm/techn	Dec-17
10	Etude pour nouveau bâtiment à Hyon (nouvel espace complémentaire)	Comptabilité	Dec-17
11	Revoir la procédure d'évacuation des déchets ménagers sur nos sites	RE/auditeurs	Dec-17
12	Etablir un système de mesure de la consommation d'eau sur les autres sites	RE/auditeurs	Jan-17
13	Augmentation des achats écologiques de 1%	Comptabilité	Dec-17

Plus d'informations sur le programme d'action et les actions réalisées: [general@droitetdevoir.com](mailto:general@droitetdevoir.com)





## Déclaration environnementale

# POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

### NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

L'asbl Droit et Devoir, Centre d'insertion Socioprofessionnelle et d'économie sociale forme des personnes éloignées de l'emploi et crée des emplois durables et de qualité dans le secteur de la valorisation et du recyclage. Elle s'engage à respecter, préserver l'environnement, prévenir la pollution et s'inscrire dans le développement durable et l'amélioration continue.

Nous **respectons les exigences légales** en matière d'environnement, nous anticipons et appliquons les futures lois en matière environnementale.

Nous approfondissons notre **collaboration avec les organismes du Nord/Sud de valorisation et de recyclage** qui répondent au mieux à nos attentes afin de s'assurer que le démantèlement et le recyclage soient faits selon les normes en vigueur.

Nous **sensibilisons notre personnel et nos stagiaires** afin qu'ils adoptent un comportement responsable dans l'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'eau.

Nous sensibilisons **notre clientèle à utiliser du matériel reconditionné** qui correspond à leurs besoins d'utilisation et nous veillons à la satisfaction de celle-ci.

Nous **récupérons, reconditionnons et revalorisons un maximum de matériaux** parmi lesquels: **DEEE, textiles, bois, déchets verts**. Nous favorisons la réutilisation.

Nous nous engageons ainsi à **réduire la production de déchets** et nous engageons à la valorisation du capital humain et la réduction de la fracture numérique.

Notre Système Communautaire de Management Environnemental et d'Audit (EMAS) porte sur la récupération, valorisation, reconditionnement, **démantèlement de matériel informatique et formation** **organisée par l'asbl Droit et Devoir** au site de Mons.



Le Conseil d'Administration  
P/o. Ir. B. Samawi - Directeur -

Asbl DROIT ET DEVOIR - Rue du Fisch Club, 6 - 7000 Mons  
1<sup>ère</sup> version par A-M Toesano - Juillet 2017

## Déclaration de validation

Vingotte S.A., vérificateur environnemental EMAS portant le numéro d'agrément BE-V-0016 accrédité pour les activités suivantes 1, 10, 11, 13, 16, 18, 19, 20 (excl. 20.51), 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.2, 30.9, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 49, 50, 52, 53, 55, 56, 58, 59, 60, 62, 63, 70, 71, 72, 73, 74, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 93, 94, 95, 96, 99 (NACE-code) déclare avoir vérifié si le(s) site(s) figurant dans la déclaration environnementale 2017 de l'organisation DROIT ET DEVOIR portant le numéro d'agrément BE-RW-00023, respecte(nt) l'intégralité des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

Sites concernés: Mons, rue du Fisch Club

En signant la présente déclaration, je certifie:

que les opérations de vérification et de validation ont été exécutées dans le strict respect des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009,

que les résultats de la vérification et de la validation confirment qu'aucun élément ne fait apparaître que les exigences légales applicables en matière d'environnement ne sont pas respectées,

que les données et Informations fournies dans la déclaration environnementale 2017 du site donnent une image fiable, crédible et authentique de l'ensemble des activités du site exercées dans le cadre prévu dans la déclaration environnementale.

Le présent document ne tient pas lieu d'enregistrement EMAS. Conformément au règlement (CE) no 1221/2009, seul un organisme compétent peut accorder un enregistrement EMAS. Le présent document n'est pas utilisé comme un élément d'information indépendant destiné au public.

Fait à Bruxelles,

le 31/07/2017

Signature

Eric Louys  
Président de la Commission de Certification.

